

Programme de formation

Intitulé de la formation **Bases du droit disciplinaire pour managers**

Domaine Ressources Humaines – Gestion des Ressources Humaines

Version 08/2026

Éligible CPF Non ☒ Oui ☐



Objectifs

Objectifs de la formation

Comprendre les bases du droit disciplinaire et le rôle managérial en matière de discipline

Objectifs pédagogiques (Être capable de...)

- Comprendre le cadre juridique et légal
- Identifier et qualifier une faute professionnelle
- Connaître les étapes d'une procédure disciplinaire pour éviter tout risque juridique
- Développer une approche anticipative, équitable et efficace dans la gestion des sanctions
- Savoir accompagner les collaborateurs dans un processus disciplinaire tout en respectant leurs droits



Durée

1 j de formation
soit **7h par stagiaire**

Modalité

Présentiel

Effectif

De 1 à 10 personnes



Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter en amont de la formation afin de déterminer les aménagements à adapter.



Public concerné

- Dirigeants, managers, responsables d'équipe, chefs de service et toute personne ayant des responsabilités managériales



Prérequis et niveau d'entrée

- Aucun



Moyens et méthodes pédagogiques

- En début de formation, le formateur validera les attentes de chaque bénéficiaire pour une adaptation éventuelle.
- Animation des séquences à partir de la vidéo-projection d'un diaporama,
- Echanges de pratiques et retours d'expérience,
- Jeux de rôles.



Évaluations

De la satisfaction du module par le stagiaire

- Questionnaire

Des acquis du stagiaire

Type d'évaluation :

- Quiz

Barème d'évaluation :

- Acquis (plus de 80% de réponses exactes)
- En cours d'acquisition (de 50 à 79%)
- À consolider (moins de 50% de réponses exactes)



Profil de l'animateur

- Animateur spécialisé intervenant pour le compte de CAMPUS XII^e AVENUE



Sanction de la formation

- Attestation individuelle d'assiduité et de fin de formation



Contenu de formation

½ JOURNÉE N°1

LES FONDEMENTS DU POUVOIR DISCIPLINAIRE

- Le pouvoir disciplinaire de l'employeur
- Les notions de « faute » et de « sanction »
- L'échelle des sanctions

Programme de formation

	- Les textes de référence - Les limites du pouvoir disciplinaire - Zoom sur le harcèlement moral
LA PROCEDURE DISCIPLINAIRE	
	- Les étapes de la procédure normale et les délais pour agir - Procédure simplifiée / procédure spécifique (salariés protégés) - La mise à pied à titre conservatoire - L'entretien préalable - Les droits du salariés et le rôle des représentants du personnel - Le recours devant le Conseil des Prud'hommes
½ JOURNEE N°2	
LE ROLE ET LES RESPONSABILITES DU MANAGER	
	- L'approche anticipative : suivi régulier, communication claire et mesures préventives des comportements fautifs (signaux d'alerte) - Les mesures managériales - L'enquête préliminaire et la responsabilité de la preuve - Les preuves recevables
MISE EN PRATIQUE	

Contact formation

fpc@campus12avenue.fr

Site de Rodez : 05 65 77 77 00

Site de Millau : 05 65 59 59 03

Sur Internet :

